## KICK OFF 2023 REGLEMENT

Kick off est le nouveau dispositif de repérage d'artistes régionaux porté par L'Aéronef. Il s'adresse à tous les groupes de musiques actuelles des Hauts-de-France, quel que soit le style musical.

À la clef de cet appel à candidatures, le groupe choisi sera accompagné par L'Aéronef pour une durée d'un an minimum. Ainsi, le groupe pourra bénéficier :

- d'un diagnostic scénique afin de définir les objectifs de l'accompagnement,
- de temps de répétitions et de résidences encadrés par des professionnels extérieurs et/ou de L'Aéronef,
- d'enregistrements audio et/ou vidéo,
- d'un accompagnement sur les questions techniques, administratives ou sur la communication.

Mais ce n'est pas tout, à cet accompagnement, L'Aéronef garantit au groupe choisi :

- 2 programmations en région sur des évènements produits par L'Aéronef,
- 5 dates hors région grâce aux différents partenaires de L'Aéronef en France et/ou en Europe.

## Pour postuler, il faut :

- être inscrit sur airbnband.fr.
- être domicilié dans les Hauts-de-France,
- pouvoir justifier d'un statut professionnel (3 dates rémunérées minimum),
- que le groupe existe depuis au moins un an,
- présenter une lettre de motivation en identifiant notamment les besoins du groupe,
- fournir un enregistrement audio professionnel,
- donner un lien de 2 vidéos dont un live,
- fournir une biographie avec une photo de groupe et une fiche technique à jour.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à <u>kickoff@aeronef.fr</u> entre le 15 décembre 2022 et le 15 février 2023 inclus (Le déposant autorisant L'Aéronef à utiliser à titre gracieux et à des fins promotionnelles les éléments fournis dans le dossier de candidature pour une durée de 5 ans).

## Phases du dispositif de repérage « Kick off 2023»

1/ Dépôt de candidatures du 15 décembre 2022 au 15 février 2023 inclus.

2/ Sélections de 3 groupes sur étude des dossiers.

Le jury, composé de professionnels de la musique et d'artistes, écoutera la totalité des candidatures reçues et sélectionnera 3 groupes qui joueront 30 minutes chacun sur la scène du club de L'Aéronef le vendredi 3 mars 2023.

3/ Phase finale de sélection : concert des 3 groupes choisis sur dossier, le vendredi 3 mars 2023.

Le concert sera accessible gratuitement au public et les 3 groupes choisis seront rémunérés pour leur prestation du 3 mars 2023.

4/ Désignation du nouveau groupe accompagné par L'Aéronef sur le dispositif « Kick off », à l'issu du concert.

Le groupe retenu s'engage à adhérer aux différentes actions qui forment le projet global de L'Aéronef en termes de diffusion, d'accompagnement et d'actions culturelles.